



# Val de Saône

## Localisation et caractéristiques du site

Les prairies du Val de Saône abritent une flore et une faune diversifiées et remarquables.

Les crues hivernales qui s'étendent sur le lit majeur de la Saône apportent aux prairies une fertilisation naturelle. Le sol, retenant plus ou moins l'eau, conditionne la présence de prairies à fort intérêt écologique.

Sur ces prairies, se développent des espèces caractéristiques des

milieux humides telles que la **Gratiolle officinale**, l'**Orchis à fleurs lâches** ou encore la **Fritillaire pintade**.

De nombreuses espèces d'oiseaux trouvent refuge sur le site du Val de Saône. Certaines nécessitent la présence de grandes unités de prairies pour s'installer et établir leur nid. C'est le cas du **Râle des genêts**, espèce menacée à l'échelle mondiale, qui trouve sur le Val de Saône l'un de ces derniers refuges à l'échelle française. Oiseau typique des prairies de fauche, il est particulièrement touché par la dégradation de son habitat et par l'évolution des pratiques vers des fauches de plus en plus précoces.

Le site est également caractérisé par des **boisements alluviaux** très



Fritillaire pintade © Elodie Tomot



## Présentation du site

### Référence :

Directive Oiseaux - FR8212017

Directive Habitats Faune Flore - FR8201632

Région : Rhône-Alpes

Département : Ain

Superficie : 3 671 ha

Nombre de communes concernées : 17

Altitude min-max : 169 m - 174 m

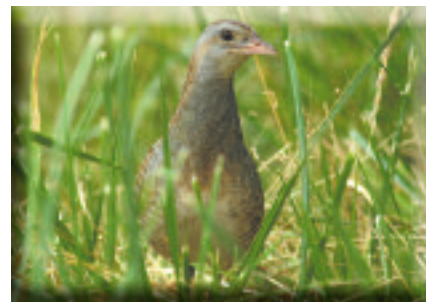
Région biogéographique : Continentale

### Autres sites à proximité :

Ce site est en relation avec la Zone de Protection Spéciale - FR2610006 *Basse Vallée de la Seille* et le Site d'Importance Communautaire - FR2600979 *Dunes continentales, tourbières de la Truchère et prairies de la Basse Seille* avec lesquels il est limitrophe au Nord

### Principaux enjeux :

Oiseaux prairiaux - Prairies de fauche - Boisements alluviaux



Râle des genêts © Michel Cambrony

localisés mais présentant de grandes richesses naturelles.

La forêt alluviale du bois de Maillance présente des milieux favorables à certaines espèces telles que le **Triton crêté** ou la **Barbastelle**. L'île de la Motte représente quant à elle, un site de reproduction privilégié pour plusieurs populations de **hérons** très sensibles au dérangement.



Bord de Saône © Nicolas Terrel



Natura 2000 dans l'Ain

## Quels enjeux sur ce site ?

Le maintien de la zone d'expansion des crues et de l'inondabilité hivernale sont fondamentaux pour le bon fonctionnement hydrologique du site et pour la conservation d'habitats naturels tels que la forêt alluviale ou les prairies humides.

L'évolution de l'agriculture et le développement urbain sont également des facteurs qui

peuvent influencer sur l'avenir des prairies du Val de Saône.

La **préservation des habitats prairiaux** ainsi que **des espèces de la flore et de l'avifaune** ne peut se faire sans l'implication de la profession agricole par le biais d'une gestion adaptée. Dans le secteur du Val de Saône, des mesures agro-environnementales sont proposées depuis le début des années 90.

Par ailleurs, des études sont conduites sur les prairies pour tenter de limiter le développement de l'**Euphorbe érule**.

Cette espèce, présente sur certaines parcelles, produit un latex toxique pour le bétail et son abondance peut entraîner une baisse de la diversité végétale.



Bord de Saône à Arbigny © Elodie Tonnot

## Quels contrats possibles ?

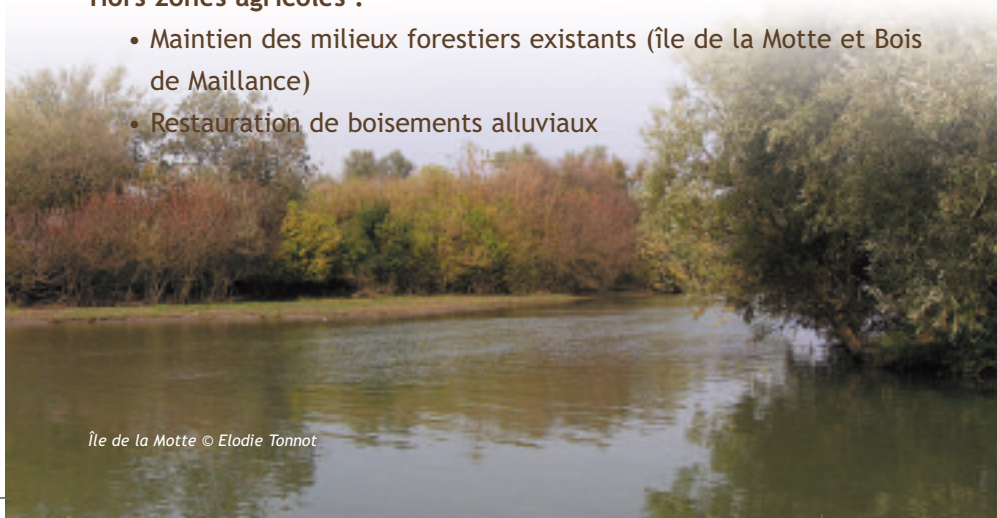
Plusieurs types de contrats rémunérés sont proposés aux usagers et gestionnaires du site en fonction de leur activité et des milieux naturels concernés. **Quelques exemples :**

### Sur les zones agricoles :

- Fauche tardive des prairies au 5 ou 15 juillet selon les secteurs
- Mise en place de bandes de refuge pour les oiseaux
- Reconversion de cultures, peupleraies ou parcelles délaissées en prairies
- Entretien et restauration de zones humides
- Recherche de méthodes de lutte contre le développement de l'Euphorbe érule

### Hors zones agricoles :

- Maintien des milieux forestiers existants (île de la Motte et Bois de Maillance)
- Restauration de boisements alluviaux



Île de la Motte © Elodie Tonnot



Bergeronnette printanière © Fotolia

Îlot boisé sur la Saône © Nicolas Terrel



**Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter :**



**EPTB Saône & Doubs**  
220 rue du Km 400 - 71000 MACON  
Tél : 03 85 21 98 12  
Fax : 03 85 22 73 45  
info@eptb-saone-doubs.fr  
www.eptb-saone-doubs.fr  
http://eptb-saone-doubs.n2000.fr

**DREAL de Rhône-Alpes**  
www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

**DDT de l'Ain**  
www.ain.equipement.gouv.fr



Portail du réseau Natura 2000 :  
www.natura2000.fr